



N° de résolution
ou annotation

2017-10-229

Province de Québec
Municipalité de Roquemaure

Procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2017 à 19h30, à la salle municipale de Roquemaure.

Étaient présents: Mme la mairesse Lucie Gravel, de même que messieurs Léo Plourde (maire suppléant), Rodrigue Morneau, M. Jocelyn Poirier et Marcel Mainville, conseillers.

Sièges 3 et 5 vacants.

Était également présente, Mme Patricia Lamarre, directrice générale.

1.0 Ouverture de la séance

Le conseil ayant quorum, la séance débute à 19h33, présidée par Mme Lucie Gravel, mairesse.

2.0 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Jocelyn Poirier, appuyé par M. Léo Plourde et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant le point "sujets divers" ouvert:

- 1.0 Ouverture de la séance;
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 3.0 Adoption des procès-verbaux;
- 4.0 Correspondance;
- 5.0 Trésorerie:
 - 5.1 Dépenses de septembre;
 - 5.2 Remboursement des frais de déplacement;
- 6.0 Ressources humaines: fin de probation de la secrétaire trésorière adjointe;
- 7.0 Contrats:
 - 7.1 Contrats de déneigement
 - 7.1.1 Plage Mainville;
 - 7.1.2 Plage Lepage;
 - 7.1.3 Cours municipales;
 - 7.1.4 Camping;
 - 7.1.5 Rue du village et coin Hébecourt;
 - 7.2 Armoires cuisine;
- 8.0 Système de surveillance;
- 9.0 TECQ:
 - 9.1 Soumission pour plan d'intervention;
 - 9.2 Affectation des dépenses;
- 10.0 RAGARO:
 - 10.1 Régie interne;
 - 10.2 Demande d'adhésion;
 - 10.3 Représentant;
- 11.0 Bois de chauffage;
- 12.0 Règlement:
 - 12.1 Projet de règlement 184 sur les brûlages;
 - 12.2 Projet de règlement de tarification 2018 Camping municipal;
 - 12.3 Avis de motion règlement 185, modifiant le règlement 151;
 - 12.4 Projet de règlement 181A;
 - 12.5 Projet de règlement 181B;
- 13.0 Travaux :
 - 13.1 Réparation et entretien système de chauffage du centre communautaire;
 - 13.2 Cuisine du centre communautaire;
 - 13.3 Stationnement édifice municipal;
- 14.0 Demandes diverses:
 - 14.1 Comité des loisirs
 - 14.2 Fabrique;
 - 14.3 CADR;
 - 14.4 Achat de parcelle de terrain;
- 15.0 Camping:
 - 15.1 Aménagement du stationnement et de l'aire de repos;
 - 15.2 Pompe;
- 16.0 Rapport des comités;
- 17.0 Période de questions
- 18.0 Sujets divers;

3.0 Adoption des procès-verbaux

Les membres du conseil ayant pris connaissance des procès-verbaux, leur lecture est dispensée.

2017-10-230

Il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par M. Léo Plourde et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 1^{er} août 2017, tel que présenté.

2017-10-231

Il est proposé par M. Léo Plourde, appuyé par M. Rodrigue Morneau et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 5 septembre 2017, tel que présenté.

2017-10-232

Il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par M. Jocelyn Poirier et résolu à la majorité d'adopter le procès-verbal du 19 septembre 2017, tel que présenté.

4.0 Correspondance

Mme la mairesse fait état de la correspondance pertinente pour les citoyens.

5.0 Trésorerie

5.1 Dépenses de septembre

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance des comptes à payer;

2017-10-233

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jocelyn Poirier, appuyé par M. Léo Plourde et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement des dépenses suivantes :

Pour la municipalité :

Liste des comptes à payer au montant de :

15 787,36 \$

Pour le camping municipal :

Liste à payer au montant de :

4 972,73 \$

Salaire net pour le mois :

6 949,56 \$

5.2 Remboursement de frais de déplacements

ATTENDU la demande de remboursement de frais de déplacement de M. Léo Plourde au montant de 80,32\$, Mme Patricia Lamarre au montant de 95,68\$;

ATTENDU QUE ces demandes sont complètes;

2017-10-234

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par M. Rodrigue Morneau et résolu à la majorité d'autoriser le paiement de ces frais de déplacement.

6.0 Ressources humaines

Fin de probation de la secrétaire-trésorière adjointe





N° de résolution
ou annotation
2017-10-230

2017-10-231

2017-10-232

2017-10-233

2017-10-234

19.0 Levée de la séance.

3.0 Adoption des procès-verbaux

Les membres du conseil ayant pris connaissance des procès-verbaux, leur lecture est dispensée.

Il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par M. Léo Plourde et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 1^{er} août 2017, tel que présenté.

Il est proposé par M. Léo Plourde, appuyé par M. Rodrigue Morneau et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 5 septembre 2017, tel que présenté.

Il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par M. Jocelyn Poirier et résolu à la majorité d'adopter le procès-verbal du 19 septembre 2017, tel que présenté.

4.0 Correspondance

Mme la mairesse fait état de la correspondance pertinente pour les citoyens.

5.0 Trésorerie

5.1 Dépenses de septembre

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance des comptes à payer;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jocelyn Poirier, appuyé par M. Léo Plourde et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement des dépenses suivantes :

Pour la municipalité :

Liste des comptes à payer au montant de : 15 787,36 \$

Pour le camping municipal :

Liste à payer au montant de : 4 972,73 \$

Salaire net pour le mois: 6 949,56 \$

5.2 Remboursement de frais de déplacements

ATTENDU la demande de remboursement de frais de déplacement de M. Léo Plourde au montant de 80,32\$, Mme Patricia Lamarre au montant de 95,68\$;

ATTENDU QUE ces demandes sont complètes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par M. Rodrigue Morneau et résolu à la majorité d'autoriser le paiement de ces frais de déplacement.

6.0 Ressources humaines

Fin de probation de la secrétaire-trésorière adjointe



N° de résolution
ou annotation

Il est proposé par M. Jocelyn Poirier, appuyé par M. Rodrigue Morneau et résolu à l'unanimité d'accorder la permanence à Mme Marie-Eve Isabelle, secrétaire-trésorière adjointe et de consigner les conditions de travail entendues dans une convention.

7.0 Contrats de déneigement:

7.1 Contrats de déneigement

7.1.1 Plage Mainville

M. Poirier et M. Mainville se retirent de la discussion et de la décision.

Décision reportée en raison de l'absence de quorum suite au retrait de deux conseillers.

7.1.2 Plage Lepage

M. Poirier et M. Plourde se retirent de la discussion et de la décision.

Décision reportée en raison de l'absence de quorum suite au retrait de deux conseillers.

7.1.3 Cours municipales

Décision reportée.

7.1.4 Camping

Ouverture de la seule soumission reçue, au montant de 5 500\$ plus taxes applicables, par la Ferme laitière Ste-Anne.

Décision reportée.

7.1.5 Rue du village et coin Hébécourt

Il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par M. Marcel Mainville et résolu à l'unanimité d'accorder le contrat de déneigement des rues du village et du coins Hébécourt, conformément à la soumission 2017-87015-02, à Jean-Guy Roy entrepreneur inc, au montant de 3029\$ plus taxes applicables, pour les hivers 2017-2018 et 2018-2019.

7.2 Armoires de cuisine

Il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par M. Léo Plourde et résolu à l'unanimité d'accorder le contrat au plus bas soumissionnaire, soit Ébénisterie La Varlope, conformément à la soumission reçue, au montant de 15 096\$ plus taxes applicables.

8.0 Système de surveillance

Décision reportée en 2018.

9.0 TECO 2014-2018

9.1 Soumission pour plan d'intervention

Il est proposée par M. Marcel Mainville, appuyé par M. Jocelyn Poirier et résolu à l'unanimité d'accorder la contrat pour la révision du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'égouts à SNC Lavallin de La Sarre, au coût de 15 250\$ plus taxes applicables,

2017-10-236

2017-10-237

2017-10-238



2017-10-239

N° de résolution
ou annotation

conformément à l'offre de services professionnels datées du 29 septembre 2017.

9.2 Affectation de la dépense

Il est proposée par M. Léo Plourde, appuyé par M. Marcel Mainville et résolu à l'unanimité affecter la dépense de la révision du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'égouts à la TECQ 2014-2018.

10.0 RAGARO

10.1 Régie interne

2017-10-240

Il est proposé par M. Jocelyn Poirier, appuyé par M. Rodrigue Morneau et résolu à l'unanimité d'adopter la politique de régie interne du comité RAGARO tel que présenté.

10.2 Demande d'adhésion

2017-10-241

Il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par M. Léo Plourde et résolu à l'unanimité d'adhérer à Loisirs et Sports Abitibi-Témiscamingue, au coût de 90\$ plus taxes applicables.

10.3 Représentant

Décision reportée.

11.0 Bois de chauffage

2017-10-242

Il est proposé par M. Léo Plourde, appuyé par M. Marcel Mainville et résolu à l'unanimité de réviser les coûts des voyages de bois de chauffage pour l'année 2017-2018, soit 875\$ pour un demi-voyage, plus 75\$ de transport, plus taxes applicables. Pour un voyage complet, le coût est de 1750\$ pour un voyage complet, transport inclus.

12.0 Règlements municipaux

12.1 Projet de règlement 184 sur les brûlages

M. Léo Plourde présente le projet de règlement sur les brûlages.

12.2 Projet de règlement de tarification 2018 Camping municipal

Léo Plourde présente le projet de règlement sur les brûlages.

12.3 Avis de motion règlement 185, modifiant le règlement 151

M. Léo Plourde donne un avis de motion pour le règlement 185, modifiant le règlement 151, portant sur la constitution d'un fond réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques.

12.4 Projet de règlement 181A

2017-10-243

M. Rodrigue Morneau présente un projet de règlement sur la prise en charge du déneigement du chemin de la Plage Lepage.

12.5 Projet de règlement 181B



N° de résolution
ou annotation

2017-10-245

M. Léo Plourde présente un projet de règlement sur la prise en charge du déneigement du chemin de la Plage Mainville.

13.0 Travaux

13.1 Réparation et entretien système de chauffage du centre communautaire

Il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par M. Léo Plourde et résolu à l'unanimité de faire entretenir et réparer le système de chauffage du centre communautaire par Pro Gaz Abitibi-Témiscamingue, au coût de 1900\$ plus taxes applicables.

13.2 Cuisine du centre communautaire

Les travaux sont reportés après les Fêtes.

13.3 Stationnement édifice municipal

Il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par M. Léo Plourde et résolu de procéder aux travaux de raccordement des trottoirs adjacents au centre communautaire et d'acheter 10 butoirs de trottoir, au coût de 51.59\$ l'unité plus taxes applicables, chez Roberge et fils, de même que les tiges de fixation en métal et les bornes de balisage pour le déneigement.

13.4 Rechargement à la Baie Québec et stationnement du garage municipal

Il est proposé par M. Jocelyn Poirier, appuyé par M. Léo Plourde et résolu à l'unanimité de procéder au rechargement d'un secteur du rang 2-3 Ouest avec 4 voyages de concassé.

ET de faire livrer 3 voyages de gravier au garage municipal au coût total de 210\$ plus taxes applicable.

14.0 Demandes diverse

14.1 Comité des loisirs

Il est proposé par M. Léo Plourde, appuyé par M. Marcel Mainville et résolu à l'unanimité de procéder au décaissement des sommes prévues pour les activités du comité des loisirs, soit:

- la subvention pour Noël des enfants;
- de même qu'une subvention de 250\$, incluant le publipostage et les photocopies;
- le remboursement des frais d'électricité du terrain de balle.

ET prêter la salle Lac-Abitibi sans frais pour la tenue du Noël des enfants.

14.2 Fabrique

2017-10-249

Il est proposé par M. Léo Plourde, appuyé par M. Rodrigue Morneau et résolu à l'unanimité de prêter la salle Lac-Abitibi sans frais, pour l'activité de la Crieé des âmes le 15 octobre prochain.

14.3 CADR

2017-10-250

Il est proposé par M. Léo Plourde, appuyé par M. Rodrigue Morneau et résolu à l'unanimité de prêter la salle Lac-Abitibi et la salle du Marais sans frais, pour l'activité d'hommage aux bénévoles, *Roquemaure vous reçoit*, le 19 novembre prochain.



N° de résolution
ou annotation

2017-10-252

14.4 Achat de parcelle de terrain

Il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par M. Léo Plourde et résolu à l'unanimité d'autoriser M. Joëlle Bernier à utiliser gratuitement cette parcelle de terrain, sans y aménager de bâtiment fixe, puisque le réseau d'égouts de la municipalité y passe (sous-terrain).

15.0 Camping

15.1 Aménagement du stationnement et de l'aire de repos

Il est proposé par M. Jocelyn Poirier, appuyé par M. Léo Plourde et résolu à l'unanimité de faire livrer et étendre 3 voyages de concassé à même la réserve de la municipalité, au coût de 80\$/h pour le transport, pour terminer le stationnement, de même que 3 voyages de terre au coût de 195\$ plus taxes applicables, pour compléter l'aménagement de l'aire de repos.

15.2 Pompe

2017-10-253

Il est proposé par M. Léo Plourde, appuyé par M. Marcel Mainville et résolu à l'unanimité d'abroger la résolution 2017-06-138 et de procéder à l'achat de la pompe broyeuse pour la station de pompage au camping, auprès de Magny électrique, au coût maximal de 4 829\$ plus taxes applicables, de même que les frais d'installation, le cas échéant.

ET de demander l'évaluation de la réparation des pompes défailtantes.

16.0 Rapport des comités

17.0 Période de questions

18. Sujets divers

18.1 Information de Mme Gravel sur la virée du rang 1

Mme Gravel souhaite envoyer une lettre à la municipalité de Gallichan pour les remercier du rechargement du rang 1 et à M. François Gendron, député provincial pour avoir subventionner le rechargement de ce secteur. Mme Gravel préparera et enverra ces deux lettres et en transmettra une copie pour les dossiers de la municipalité.

18.2 Urgences déneigement

2017-10-254

Il est proposé par M. Léo Plourde, appuyé par M. Rodrigue Morneau et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale à demander les déneigements d'urgence, auprès des entrepreneurs ayant réalisé les travaux de déneigement l'hiver dernier, en attendant l'attribution des contrats.

Il est également résolu que le déneigement soit aussi effectué dans les chemins privés, même en l'absence de l'adoption du règlement de prise en charge, en cas d'urgence.

18.3 Affectation des dépenses pour les travaux de récupération d'asphalte

2017-10-255

Il est proposé par M. Léo Plourde, appuyé par M. Rodrigue Morneau et résolu à l'unanimité d'abroger une partie de la résolution 2017-08-197, disant que les sommes nécessaires pour réaliser les travaux de transformation de l'asphalte présentement entreposée seraient imputées du 20% discrétionnaire pour le Programme de la taxes sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018 ET d'affecter un maximum de 20 000\$ en réserve du surplus accumulé non-affecté pour la réalisation de ces travaux non prévus au budget.



N° de résolution
ou annotation

19. Levée de la séance

À 20h48, tous les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, M. Léo Plourde propose la levée de la séance.

ADOPTÉ.

Patricia Lamarre
Directrice générale

Lucie Gravel
Mairesse

